

Sésame ou basophile ouvre-toi

P. EECHOUT, C. LEJOYEUX-MARZO, J. BLAMOUTIER *

OBSERVATION

M. D., 54 ans, agent technique électronicien, est hospitalisé en novembre 1988 pour des épisodes d'urticaire et d'œdème de Quincke récidivants... surtout lors des cocktails !

On ne note, comme antécédent, qu'une hépatite B à l'âge de 21 ans, et une sciaticque S1 depuis une vingtaine d'années, traitée épisodiquement par anti-inflammatoires non stéroïdiens, et par acide acétylsalicylique.

On ne retrouve aucun élément en faveur d'une atopie personnelle ou familiale.

Le premier épisode a lieu en août 1981 ; 10 à 15 minutes après l'ingestion de biscuits apéritifs, survient un prurit suivi de vastes placards papuleux et d'un œdème de la face épargnant la muqueuse bucco-pharyngée. La symptomatologie cède en une heure. M. D. incrimine les biscuits « Triangolini » de Belin.

De 1981 à 1987, toujours à l'heure de l'apéritif, six à sept épisodes surviennent bien jugulés par la prise, dès l'installation du prurit, de Célestamine que M. D. a désormais toujours sur lui.

En 1987, la crise se produit 10 minutes après l'ingestion de jambon blanc, de pain et de café, puis une autre après l'absorption de beignets de crevettes. La symptomatologie se complète puisque fin 1987, l'ingestion d'une barre de céréales provoque, malgré la prise de 2 comprimés de Célestamine, un rash urticarien suivi d'un œdème du visage, des lèvres, de la langue avec gêne pharyngée non dyspnéisante.

Enfin, en août 1988, quelques minutes après avoir ingéré une cuillerée à café de pâte de sésame provenant de Tunisie, M. D. ressent un malaise intense avec angoisse. Il prend 2 comprimés de Célestamine avant de perdre connaissance. Lorsqu'il reprend conscience, il est couvert de sueur, sa tension artérielle est à 9.

M. D. nous est adressé pour enquête allergologique.

L'IDR à la poussière de maison à 1/5 000 est très positive à la 12^e heure. Les IDR aux acariens, aux plumes, moisissures, poussières de céréales (blé, orge, avoine, maïs) farine de blé, *Candida*, candidine sont négatives.

Les patch-tests de la batterie standard se sont révélés positifs en 48 h aux Parabens, formaldéhyde, Fragrance-

Mix, et dans une moindre mesure au bichromate de potassium et à la benzocaïne. Les provocations buccales à la tartrazine, l'érythrosine, le bisulfite et le jaune orangé sont négatives.

Par contre, la démarche étiologique permet facilement d'incriminer la responsabilité du sésame.

— Le test épicutané est positif dès la 24^e heure.

— Le prick-test donne une réponse explosive supérieure au témoin positif histamino-libérateur.

— Les RAST et TDBH ont été initialement négatifs pour le sésame. Très vraisemblablement la nature des graines oléagineuses procurées en pâte ont réalisé une mauvaise présentation de l'antigène expliquant cette négativité. En effet, un second TDBH réalisé avec les graines de sésame s'est avéré positif à 52 p. cent.

A la demande du malade, très inquiet du risque encouru, nous avons prescrit pendant un mois du Nalcron, à raison de 6 ampoules par jour. Le malade a demandé à ce que l'on pratique un test d'ingestion avec des graines de sésame sous Nalcron.

5 minutes après l'ingestion, le malade a ressenti un picotement des lèvres et de la cavité buccale sans apparition d'œdème, mais une heure et demie après, il est revenu avec une grosse poussée urticarienne et un œdème de la face.

D'après le malade, la réaction retardée, sans choc anaphylactique avec seulement une urticaire généralisée, témoignerait d'une relative protection par le Nalcron. Il est dans les intentions du malade, tout en poursuivant le Nalcron, de faire pratiquer une dilution de sésame et de procéder à une augmentation progressive des doses pour tenter de réaliser une protection.

CONCLUSION

Ce fait clinique permet d'incriminer avec une quasi certitude le sésame, comme étant à l'origine des chocs anaphylactiques observés chez ce malade.

Les seuls cas de sensibilisation retrouvés dans la littérature (Foussereau [2]) l'ont été à propos

* Service de Médecine Interne et Allergologie, Hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, 756174 PARIS CEDEX 14.

Tirés à part : Dr J. Blamoutier, adresse ci-dessus.

d'eczéma ou d'ulcères de jambes traités par l'huile de sésame.

Il existe plusieurs antigènes responsables : sésamine, sésamoline et sésamol.

A notre connaissance, il n'existe pas de produits médicamenteux injectables ayant pour solvant l'huile de sésame.

Par contre, le sésame est très utilisé en cosmétologie.

Une liste exhaustive des produits alimentaires susceptibles de contenir du sésame n'a malheureusement pas pu être établie. Les services de

Documentation de l'INRA et des Laboratoires Fisons n'ont retrouvé aucune référence bibliographique à ce sujet.

Cependant, l'utilisation de certaines huiles alimentaires à base de sésame fait suspecter son usage en boulangerie, pâtisserie ainsi que dans la margarine.

Quant aux grains de sésame, ils sont utilisés en boulangerie-pâtisserie.

A noter : un deuxième cas de sensibilisation alimentaire au sésame a depuis été observé avec les mêmes phénomènes pathologiques. Le TDBH a été également positif à 52 p. cent.

REFERENCES

1. Fisher A.A. — *Contact dermatitis*, p. 295. Philadelphie, Lea et Febiger, 1967.
2. Foussereau J. — *Les eczémas allergiques, cosmétologiques, thérapeutiques et vestimentaires*, p. 440. Paris, Masson, 1987.
3. Kubo Y., Nonaka S., Yoshida H. — Contact sensitivity to unsaponifiable substances in sesam oil. *Contact Dermatitis*, 1986, 15, 215-217.
4. Malten K.E. — Sesamol contact hypersensitivity in leg ulcer patients. *Contact Derm. Neurol.*, 1972, 11, 251.
5. Neering H., Vitanyi B.E.J., Malten K.E., Van Ketsl W.G., Van Duk E. — Allergens in sesame oil contact dermatitis. *Acta dermat. venereol. (Stockh.)*, 1975, 55, 31-34.
6. Van Duk E., Neering H., Vitanyi B.E.J. — Contact hypersensitivity to sesame oil in patients with leg ulcers and eczema. *Acta dermat. venereol. (Stockh.)*, 1973, 53, 133-135.

